



## Axe de travail – Compétences « transversales »

**E** Parce que réfléchir à son orientation, c'est aussi se pencher sur ses compétences ...

En effet, la prise en compte des compétences transversales - « soft skills » - clés – transverses – non-techniques devient un enjeu fondamental d'insertion socio-professionnelle. Au niveau des exigences des employeurs en matière de recrutement, ces compétences sont souvent citées comme essentielles car elles caractérisent l'individu en situation. Dans un contexte professionnel, on parlera de « savoir agir professionnel » ou de « savoir-faire comportementaux ».

Mais, des obstacles apparaissent pour les identifier, les reconnaître, les valider et les certifier. De ce fait, il paraît important :

- ⇒ De les inscrire dans un contexte de formation ou de travail qui facilite leur émergence,
- ⇒ De prendre en compte les acquis d'apprentissages formels mais également non-formels et informels, ainsi que les acquis d'expérience.
- ⇒ D'assurer le transfert de ces compétences d'un contexte à un autre.
- ⇒ De s'entendre sur un cadre (sur base d'un référentiel, par exemple) facile d'utilisation qui permette de les définir et de les valider

Plusieurs publics différents sont visés : élèves de l'enseignement, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de CPAS, stagiaires en formation, travailleurs en réorientation professionnelle... L'apprenant est vu de plus en plus comme un être « compétent » capable d'autonomie, acteur de son développement et de son parcours personnel et professionnel.

Les « Pôles de synergie métiers » mis en place par l'IBEFE Bw ont formulé des constats et des recommandations dont voici un aperçu<sup>1</sup> :

- ⇒ l'identification et la valorisation des compétences sont essentielles
  - ✓ lors du positionnement « métiers » et favorise le « matching » offre et demande d'emploi
  - ✓ lors de la rédaction d'un CV pour la recherche de stage et d'emploi.
  - ✓ lors d'un entretien de recrutement afin de démontrer sa motivation à occuper le poste de travail

---

<sup>1</sup> Rapport analytique et prospectif 2018 – Chapitre 6 – Recommandations, pages 4 à 5.



- ✓ les personnes (tout public confondu, à fortiori les jeunes et le public éloigné de l'emploi) connaissent des difficultés à auto-estimer ces compétences.
- ⇒ l'acquisition ainsi que la transmission de ces compétences doivent être travaillées au sein des établissements scolaires, opérateurs de formation, entreprises (via le tutorat) ; les nouvelles formes de transmission des savoirs (liées notamment au numérique) changent les processus pédagogiques
- ⇒ la question de l'accompagnement à apporter : qui le prend en charge, et la clarification des rôles ...

L'IBEFE Bw a souligné l'importance de soutenir le travail mené par tout professionnel en apportant un « coup de pouce » dans son rôle d'information, de conseil, d'accompagnement...

Un travail de clarification des concepts ainsi que des projets menés par différents acteurs a été réalisé par l'IBEFE Bw, et est [consultable sur le site internet](#) de l'Instance.



⇒ *Les Ateliers d'appropriation d'outils, de projets et d'échange de bonnes pratiques*

Ces ateliers sont consacrés à des outils/projets pédagogiques, interactifs et sont organisés à destination des professionnels de l'orientation, de l'accompagnement, de l'insertion socio-professionnelle, de la formation (...). Ceux-ci travaillent en tant que conseillers, formateurs, enseignants, animateurs, directeurs, coordinateurs (...) au sein d'organismes tels Le Forem, les CISP, l'IFAPME, les CPAS, les CPMS, le SIEP, les établissements scolaires (...) actifs au niveau du bassin. Ces présentations visent un enrichissement mutuel des pratiques professionnelles à partir de découvertes, de mises en situations et d'expérimentations. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

- Faire connaître, diffuser l'information, soutenir l'appropriation de certaines méthodologies/référentiels/approches/cadres de références pédagogiques de formation (par exemple, Skillpass, RECTEC, SFC...), présenter et échanger les manières de travailler.



⇒ *Les séances d'information sectorielle locale*

Ces séances d'information sectorielle locale, de proximité, ciblée sur le bassin

sont destinées aux professionnels du conseil et de l'accompagnement (Forem, IFAPME, MIRE-BW, CISP, CPAS...). L'objectif est de mieux les « outiller » en matière de connaissances relatives aux entreprises du bassin, aux compétences/qualifications recherchées, aux profils-métiers existants. Le rôle de relais d'informations vers les demandeurs d'emploi afin de favoriser les choix positifs ainsi que celui de détecter leurs potentialités (capacités – compétences) en vue d'une insertion socio-professionnelle sont essentiels. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).



⇒ *La « Boîte à outils »*

Il s'agit d'un ensemble de jeux interactifs mis à la disposition des professionnels. Elle vise une meilleure connaissance et visibilité de supports d'animation. Elle sera approvisionnée par nos partenaires désireux de partager leurs outils et complétée en fonction des besoins exprimés. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

